

Réforme des retraites, prévention des actifs et emploi des seniors : quels challenges pour les assureurs ?

Luzia HUBINOIS

KLESIA

Directrice de l'Actuariat

Thibaut GILLIARD

ADDACTIS France

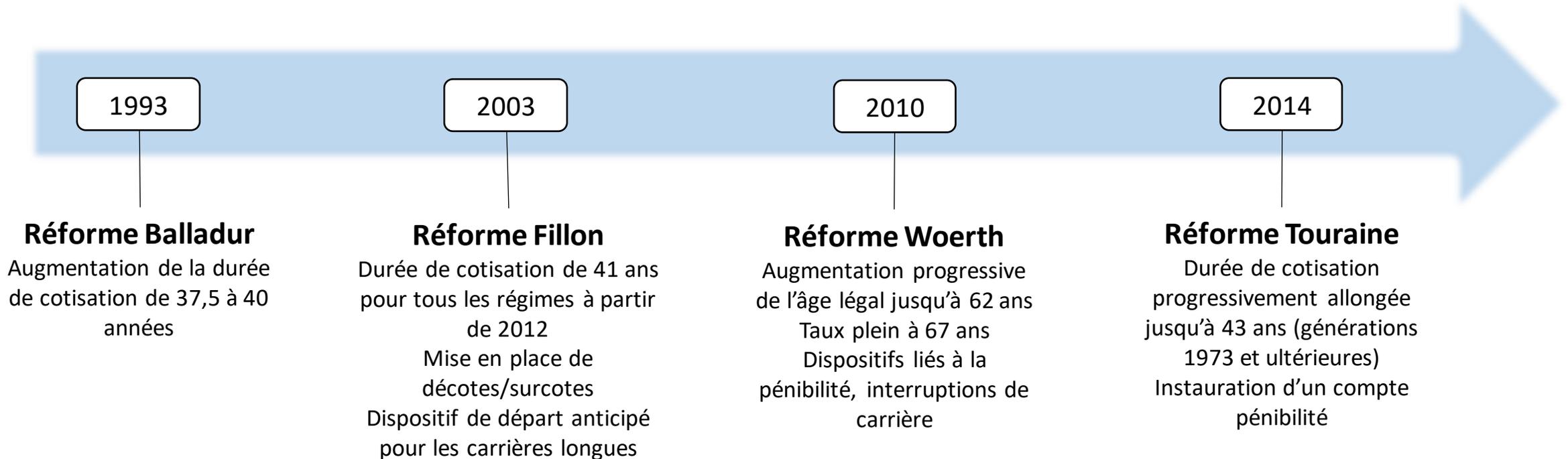
**Directeur – Modeling &
Finance**

Contexte

- La question du **financement des retraites** a été un des sujets au cœur de la dernière campagne présidentielle et jusqu'à ces derniers jours. La volonté actuelle du gouvernement s'oriente vers une nouvelle réforme des retraites mise en œuvre d'ici l'été prochain, via un dispositif de report de l'âge de liquidation des droits à retraite des salariés du privé.
- Au-delà de son impact tarifaire immédiat, un **report de l'âge de départ** à la retraite impliquerait des conséquences significatives sur le risque prévoyance, déjà en dégradation constante depuis plusieurs années.
- Par ailleurs, la question de la **prévention du risque santé-prévoyance** a elle-même été mise sur le devant de la scène par le gouvernement. Des dispositifs à destination des actifs existent par ailleurs dans le cadre des couvertures de prévoyance collective.

Réforme des retraites

- Le système de retraite français a déjà fait l'objet de multiples réformes ces 30 dernières années, venant tour à tour modifier différentes conditions d'obtention du taux plein, des modalités de liquidation ou du calcul de la rente.



Quelle réforme ?

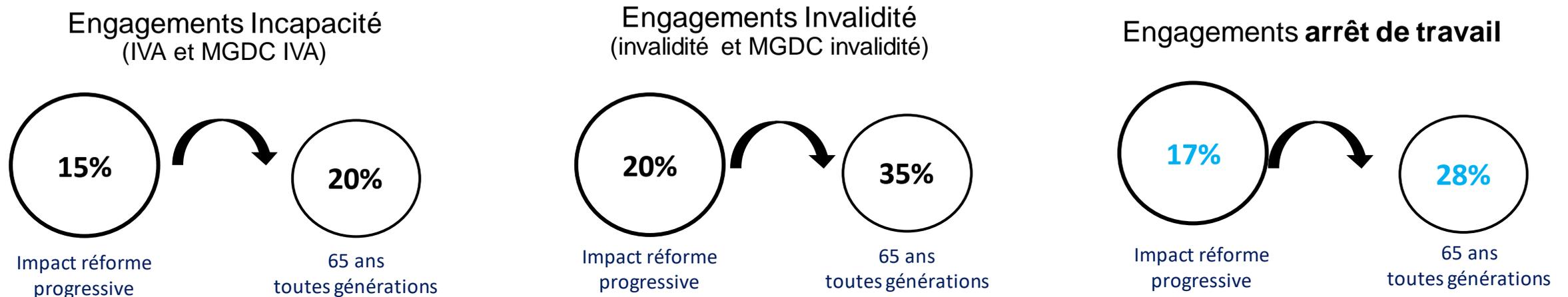
- Objectif affiché d'entrée en vigueur à l'été **2023**
- Âge de départ à la retraite progressivement porté à **65 ans** (possibilité de retenir finalement 64 ans à l'issue de la phase de concertation)
- Dans le cas d'un **financement par les assureurs des invalides** en cours au moment de l'entrée en vigueur de la réforme, un mécanisme d'amortissement comptable serait alors vraisemblablement mis en place (cf. réforme Woerth). À noter qu'avec Solvabilité II ce mécanisme ne se répercuterait pas dans le bilan prudentiel.
- Les invalides en cours pourraient être exclus du périmètre de la prochaine réforme. Autrement dit, seuls les nouveaux sinistres seraient concernés par l'allongement progressif de la durée d'indemnisation.

Génération	Âge de départ
≤ 1960	62 ans
1961	62 ans et 4 mois
1962	62 ans et 8 mois
1963	63 ans
1964	63 ans et 4 mois
1965	63 ans et 8 mois
1966	64 ans
1967	64 ans et 4 mois
1968	64 ans et 8 mois
≥ 1969	65 ans

Mesures d'impact (financement des invalides en cours)

- Benchmark Addactis® de la sinistralité arrêt de travail en France :
 - âge moyen à la survenance de l'incapacité : 45,9 ans
 - ancienneté moyenne des sinistres d'incapacité : 11 mois
 - âge moyen d'entrée en invalidité : 47,2 ans
 - ancienneté moyenne en invalidité : 6,3 ans

- Impacts sur les engagements (provisions comptables) :

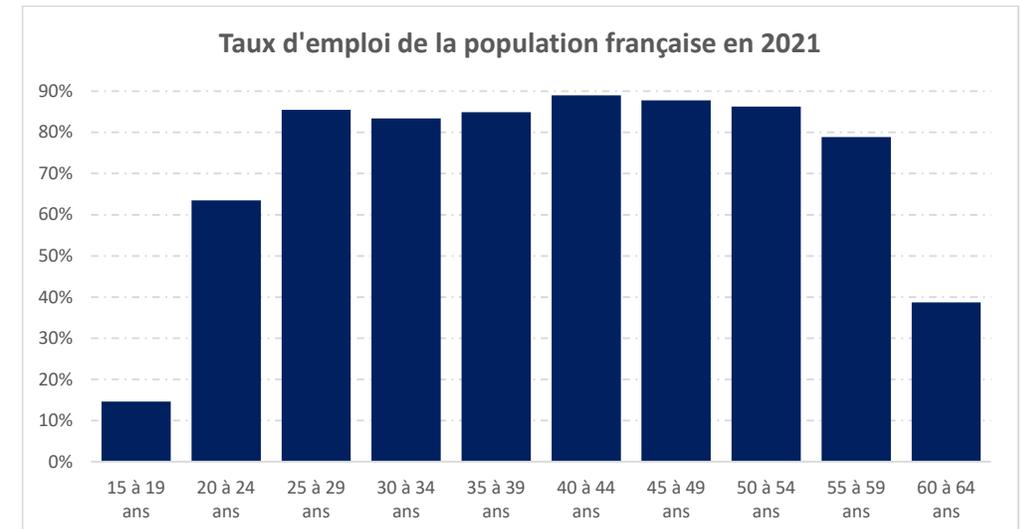
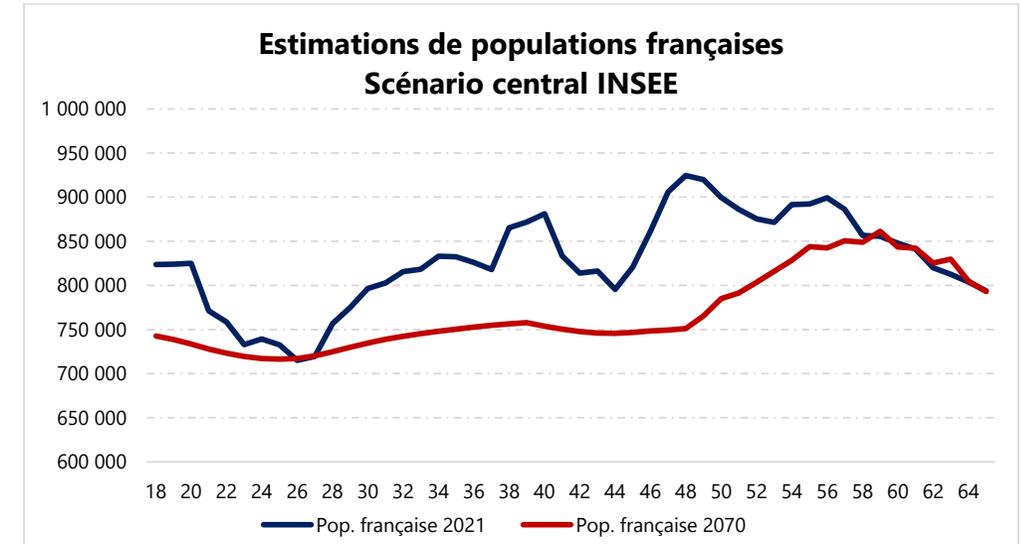


Mesures d'impact (nouvelles survenances)

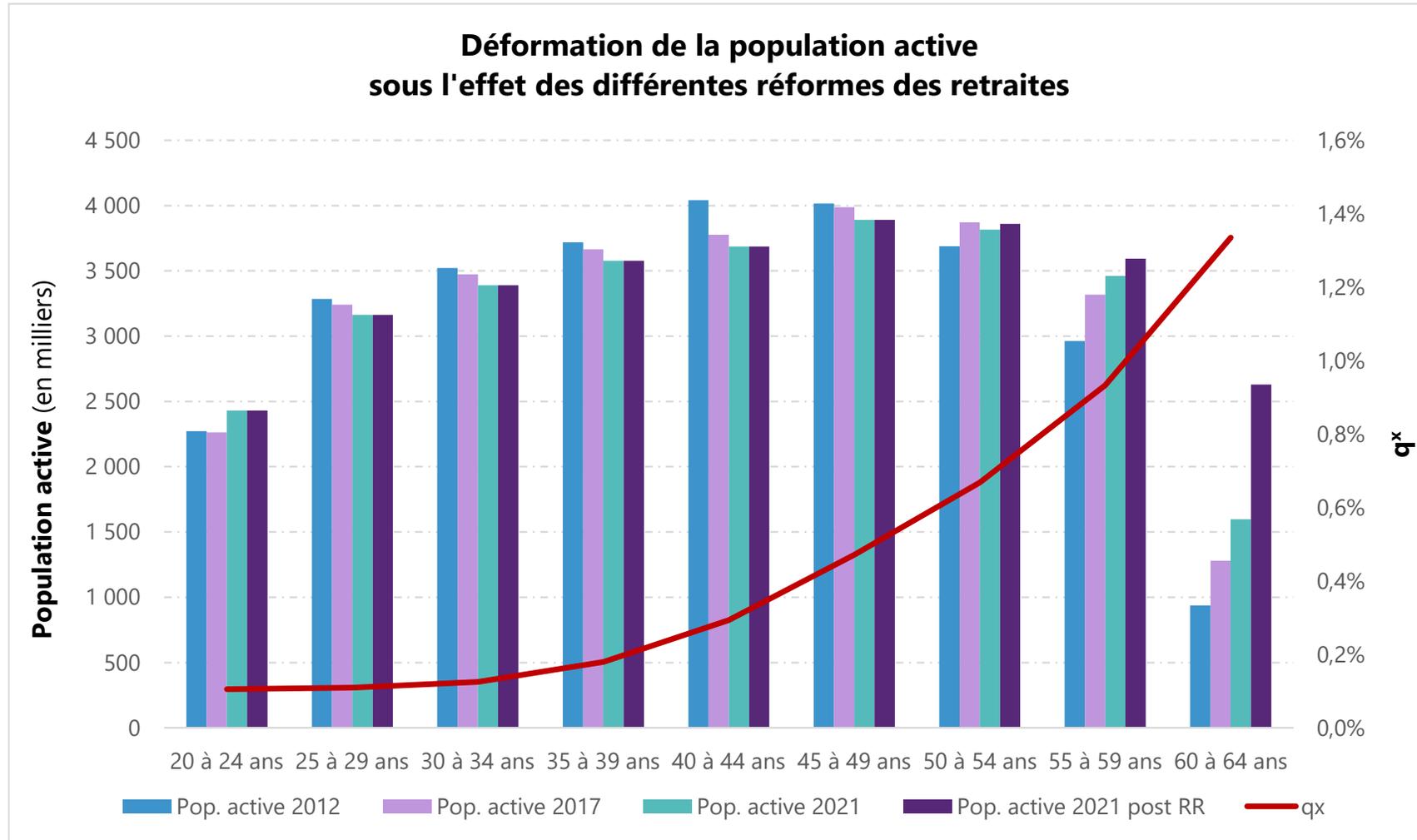
- Dans le cas où l'âge légal des invalides en cours serait maintenu, seules les nouvelles survenances seraient alors concernées par la réforme et le report progressif de l'âge légal.
- Si l'on raisonne à population constante l'impact tarifaire annuel initial est en moyenne de l'ordre de **+15%** sur le risque arrêt de travail.
- Il est à noter que les autres garanties (santé, décès annuel, rentes décès) sont dans une moindre mesure également concernées.
- Enfin, un autre aspect est à prendre en compte : **la population active couverte va progressivement vieillir.**

À plus long terme ...

- Au-delà de l'impact court terme d'un report de l'âge de départ en retraite, la tendance démographique ainsi que le **taux d'activité des actifs** – et tout particulièrement des seniors – pourraient venir accentuer les effets précédemment cités.
- Quelques constats :
 - la projection de la population totale française est relativement stable sur les 50 prochaines années
 - en revanche, la pyramide va quant à elle nettement se déformer
 - par ailleurs, on constate à ce jour un net décrochage du taux d'activité des seniors comparativement au reste des actifs et la prochaine réforme des retraites impliquera nécessairement un rattrapage sur les âges les plus élevés



Source : Insee : enquêtes Emploi et projections de population 2021-2070 (scénario central)



Sources :
addactis

Insee : enquêtes Emploi et projections de population 2021-2070 (scénario central)

À plus long terme ...

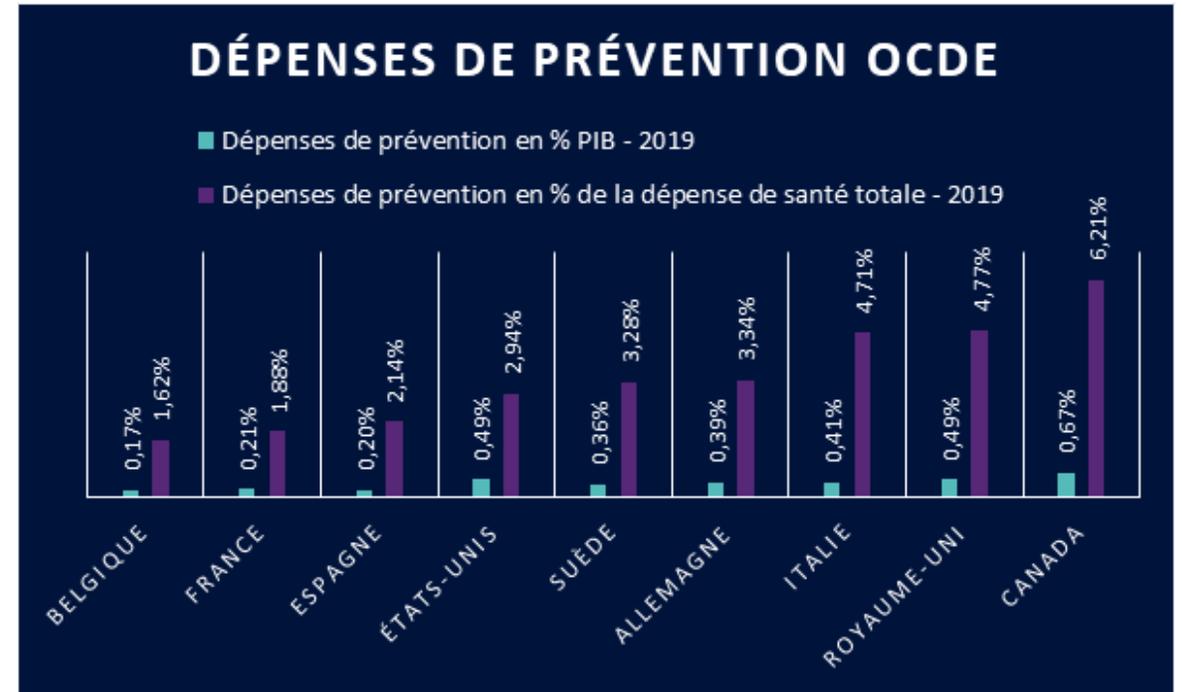
- Sur les 10 dernières années le vieillissement de la population active explique déjà à lui seul une **dérive de la sinistralité prévoyance** (décès et arrêt de travail confondus) de près de 10 points, avec deux effets cumulatifs :
 - une diminution de la population active entre 25 et 45 ans
 - une forte croissance de la population active chez les plus de 55 ans
- En simulant l'effet de la réforme des retraites avec un âge de départ à 65 ans nous pouvons nous attendre une **augmentation de 1,5 million de la population active de plus de 50 ans en emploi** par rapport à aujourd'hui. Un autre enjeu de taille se présente donc : **l'emploi des plus de 50 ans et leur bonne santé.**
- Le principal enjeu pour l'ensemble des acteurs de la santé-prévoyance résidera dans la mise en œuvre d'actions de maîtrise du risque, et donc de prévention, pour **garantir des salariés de plus de 50 ans en bonne santé.**

Qu'est-ce que la prévention ?

- Définition Larousse : « ensemble des dispositions prises pour prévenir un risque »
- En ce qui concerne la prévention des risques de santé-prévoyance on distingue classiquement trois grands types de prévention :
 - La prévention primaire qui agit **en amont de la maladie** (ex : la vaccination)
 - La prévention secondaire qui agit à un **stade précoce de son évolution** (ex : le dépistage)
 - La prévention tertiaire qui agit sur les **complications et risques de récurrence**.
- Plus on intervient tôt en matière de prévention, plus les bénéfices à attendre sont importants.

La France et la prévention

- Si on analyse la part de la dépense de prévention en proportion de la dépense de santé totale ou du PIB, la France se classe parmi les **mauvais élèves** en comparaison de ses voisins européens ou nord américains.
- À noter que les chiffres de prévention retenus par l'OCDE pour la France se limitent à la prévention institutionnelle. Il est probable que ce soit le cas pour d'autres pays.

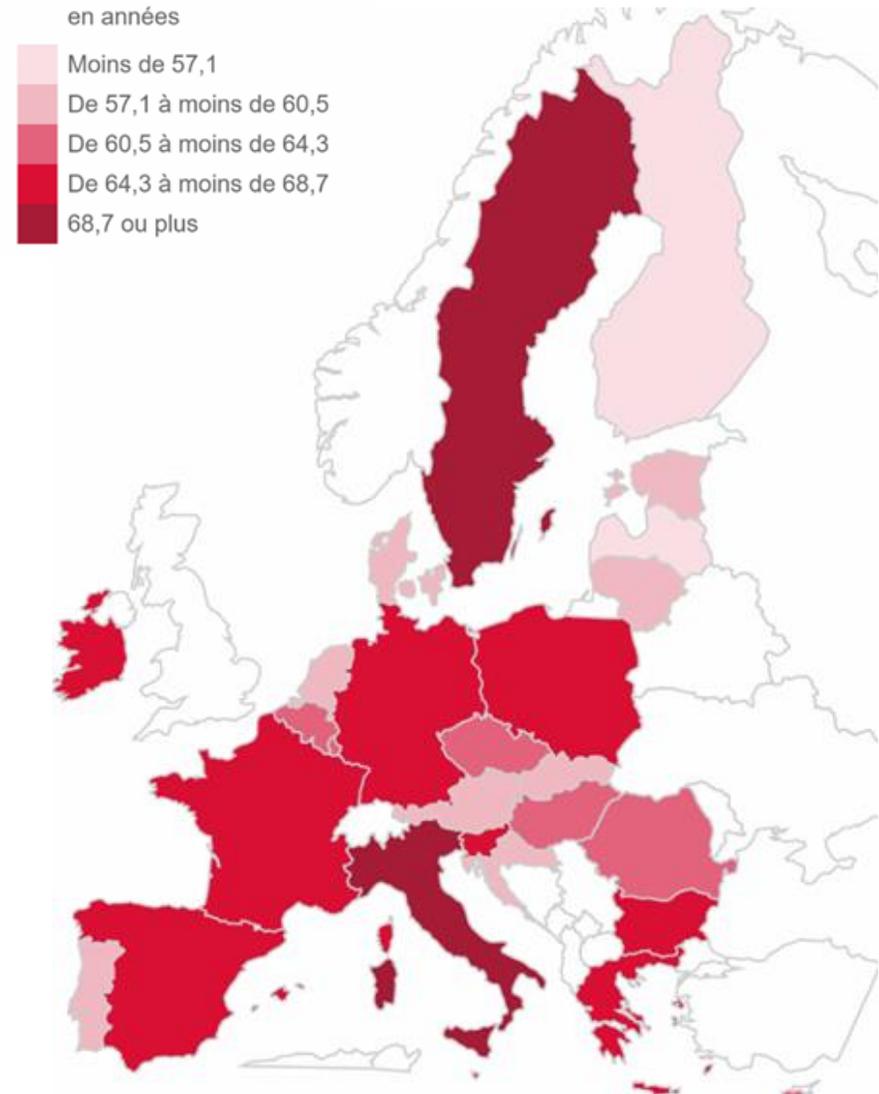


Source : OECDiLibrary.org / Statistiques de l'OCDE sur la santé

Moyenne UE
: 3,2%

La France et la prévention

- En 2020, la France se situe à la 1^{ère} position dans l'UE-27 en termes d'espérance de vie à 65 ans, mais ne se classe que **9^{ème}** en termes d'**espérance de vie en bonne santé**.
- Ces moins bons classements sont à mettre en regard du **faible poids des budgets de prévention en France**.



Source : Eurostat

Un virage vers la prévention amorcé ?

- Projet de mise en place de nouveaux **rendez-vous prévention** à **3 âges clés** de la vie
- L'objectif est de lutter contre l'apparition de facteurs de risque et de faire le point sur l'état de santé (dépistages, vaccination, santé mentale, activité physique pratiquée, etc.)
 - Chez les adultes de 20-25 ans : renforcer la prévention primaire en créant une consultation spécifique visant à prévenir les cancers, à lutter contre les addictions (tabac, alcool), à favoriser une alimentation saine et une activité physique suffisante. Pour les femmes, cette consultation intégrera l'objectif de renforcer la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus ;
 - Chez les adultes de 40-45 ans : prévenir l'apparition de maladies chroniques (cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires), notamment par la pratique d'une activité physique et sportive de manière régulière, la lutte contre la sédentarité et la promotion d'une alimentation équilibrée ;
 - Chez les adultes de 60-65 ans : repérer l'apparition des premières fragilités ou de la perte d'autonomie. Le médecin pourra être encouragé à réaliser une prescription d'activité physique adaptée.
- Volonté affichée du gouvernement d'un financement intégral par l'assurance maladie obligatoire

Retour d'expérience sur la branche transport



Monsieur « TVB »

<https://www.transportezvousbien.fr/>

Le 1^{er} programme
incitatif à la
prévention

Mis en place en
2018 à destination
des 500 000
salariés du
transport

« Transportez-vous bien »

Pourquoi agir ?

2,5 Une sinistralité arrêt de travail 2,5 fois supérieure à la moyenne nationale

17 jours de travail perdus / an à cause de l'absentéisme

1/3 Des salariés dans la branche a plus de 50 ans.

1 300€ Coût employeur/ salarié des cotisations AT/MP

Quels résultats attendus ?

Salariés en meilleure santé

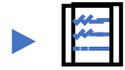
Secteur + attractif

Entreprise + performante

Qualité de vie au travail et RSE

Fidélisation des salariés

« Transportez-vous bien »



Le salarié participe à des **actions de prévention** parmi un catalogue labellisé par les Branches du Transport et construit autour des enjeux de santé et de sécurité du secteur : **sommeil, nutrition, gestion du stress, gestes et postures, santé cardiovasculaire, pratiques addictives...**



Il capitalise des **points de solidarité** dans son compte personnel de prévoyance



En cas de **coup dur** *

Les points de solidarité peuvent être convertis en **services d'accompagnement**

*Assuré : invalidité, inaptitude à la conduite pour raison médicale, arrêt de travail continu de + 6 mois, Affection longue durée (ALD), décès

Conjoint – enfant : handicap, ALD, décès

FINANCÉES PAR LE HAUT DEGRÉ DE SOLIDARITÉ

Des actions de prévention à la main des salariés pour les aider à prendre soin de leur santé – coaching Santé, Consultation de prévention... - et des services d'accompagnement pour les soutenir en cas de coup dur – bilan social, ergothérapeute au domicile, activité physique adaptée..

Des actions clé en main pour les entreprises, pour les accompagner dans la promotion du programme et l'organisation d'actions de prévention sur site : kit de communication, stand TVB, formation prévention et RDV de prévention

« Transportez-vous bien » des actions de prévention dédiées et faciles d'accès

Thématiques

- Santé cardiovasculaire
- Sommeil
- Nutrition
- Gestes et postures
- Gestion du stress
- Prévention des addictions

Modalités

-  Autoévaluation santé
-  Coaching Téléphonique
-  Consultation de prévention
-  Formations prévention santé 
-  Rendez-vous de prévention en entreprise 

Le programme « Transportez-vous bien » a déjà 5 ans

Quelques résultats

- **+20 000** salariés du transport ont réalisé une action de prévention
- **+35 000** séances de coaching réalisées
- **+27 000** heures de formations labélisées TVB réalisées

Une étude épidémiologique

- Une étude **scientifiquement** validée et parue en janvier 2022 dans les *archives des maladies professionnelles et de l'environnement* sur l'impact des coachings santé sur la santé des salariés

Des résultats

- Une meilleure qualité de sommeil **+6 %**
- Une activité physique plus régulière **+7,5 %**
- Une perte de poids **+4,5 % ont glissé vers un IMC inférieur**
- Un changement d'habitudes et de comportements alimentaires
- Meilleure vigilance au travail

En synthèse

- Le **virage enclenché vers le préventif** doit permettre d'affronter les défis à venir en santé-prévoyance.
- Son **bénéfice est partagé** : salariés, partenaires sociaux, entreprises, assureurs, Etat
- Une difficulté face à laquelle les assureurs peuvent se trouver est que le **temps de la prévention** (5-10 ans) est plus important que le **temps de l'assureur**, aligné sur celui de son business plan. Toute la difficulté est d'accepter d'intervenir sur la prévention auprès des actifs plus jeunes pour constater les effets plus tard, notamment sur les seniors.
- Enfin, la **maîtrise du risque arrêt de travail** va bien au-delà du suivi de la réforme des retraites : vieillissement de la population, mutations des modalités de travail, .. et ses conséquences sur la santé.

Questions/réponses